

Il est évident pour tout le monde que l'Allemagne travaille ici dans un intérêt contre celui de la France.

Shanghai, 23 février. — Le ministre de France a notifié que le riz est une contrefaçon de guerre et que les vapeurs français croiseront à la sortie du Yang-Tse mais ne viendront pas à Wouong, si les Chinois respectent la propriété des Français. On n'a reçu aucune nouvelle de l'amiral Courbet. Les équipages chinois désertent les navires.

LE BUDGET

Ning-Po, 23 février. — Un bateau torpillé a été lancé hier, par les Chinois; sa vitesse prétendue est de 19 nœuds.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

Séance du lundi 23 février 1885

Présidence de M. Le ROTER

La séance est ouverte à deux heures.

M. de Gavardie présente des observations au procès-verbal de la séance précédente. Il est rappelé à l'ordre.

Le Sénat communique la suite de la discussion du budget. Tous les articles du budget du ministère de la justice sont adoptés.

Un amendement de M. Jacques tendant à porter de vingt mille à cent cinquante mille, le crédit pour l'état-civil des indigènes musulmans, est combattu par M. Dupin, et est repoussé.

Le Sénat passe à l'examen du budget des cultes. M. de Prémont propose la parole pour demander au Sénat d'augmenter les crédits votés par la Chambre.

Les chapitres 1 à 6 sont adoptés.

Sur l'allocution des vicaires généraux, M. de Ravignan propose de porter ce chiffre à 510,200 fr., afin d'assurer la maintenance d'un quatrième vicaire-général à Besançon.

M. Dauphin combat l'amendement, qui est repoussé.

Le chapitre 7 bis : Allocation aux chanoines, est voté par 174 voix contre 83.

Sur le chapitre 8 : Allocations aux desservants vicaires : 32,240,000 francs. M. Chémollog dépose un amendement qui porterait le crédit à 32,841,000 fr.

Il y a discussion sur les réductions proposées. Le budget des cultes, dit-il, est une dette nationale.

Le ministre a proposé que le Gouvernement devait supprimer les vicariats partout où le conseil municipal le demandait. C'est une erreur, il faudrait aussi consulter le conseil de fabrique et l'évêque.

M. Martin-Fouillie répond à M. Chémollog. M. Chémollog réplique.

L'amendement est repoussé par 181 voix contre 80.

Un chapitre 8 bis (chapitre de Saint-Denis, 122,000 fr.). M. Martin-Fouillie demande la suppression du crédit, M. Dauphin réplique. Le crédit est maintenu par 123 voix contre 170.

La suite de la discussion est ajournée à demain.

Plusieurs membres demandent que la séance de demain commencent seulement à trois heures, à cause de l'inauguration de la statue de Ledru-Rollin. Le Sénat décide, par 112 voix contre 97, que la séance commencera à deux heures.

M. Munier dit que s'il s'était agi d'inaugurer la statue de M. Rouher, on aurait voté la séance à trois heures.

La séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

Séance du lundi 23 février 1885

Présidence de M. BASSON

La séance est ouverte à deux heures.

La Chambre consacre la première heure de sa séance à l'approbation de l'annulation de la discussion de divers crédits. Elle reprend ensuite la discussion des tarifs de douane.

M. Passy, président de la commission, combat un amendement de M. Demarçay, tendant à l'établissement d'un droit de 4 francs sur les biés, il dit que les tarifs de douane sont une question de politique nationale et de consommation.

On n'a pas, dit-il, le droit d'augmenter le pain du pauvre ni même celui du riche. (Protestations.)

Après les discours de M. P. sy, la clôture est demandée.

D'autres voix orientent : L'avis du Gouvernement ? Après une assez longue hésitation, M. Rouvier, des son banc, dit : Le Gouvernement repousse le droit de douane.

Le président met aux voix la clôture qui est votée.

Le scrutin est ensuite ouvert sur l'amendement Demarçay portant augmentation de 5 francs.

Un pointage du vote est nécessaire.

Pendant le pointage, M. Constans dépose son rapport sur le scrutin de liste.

L'amendement Demarçay est repoussé par 212 voix contre 122.

M. Paul Bert demande la priorité pour son amendement établissant un droit de 70 cent sur le revenu. L'amendement Paul Bert est repoussé par 324 voix contre 153.

Un amendement développe ensuite un amendement établissant une école mobile. La Chambre l'écarte par 377 voix contre 56.

M. de Royer propose un droit de 3 fr. 50. M. Méline estime que le droit de 3 fr., auquel le Gouvernement s'est rallié, est celui sur lequel la majorité peut se former; ce droit suffit actuellement. Si les prix s'améliorent on aura ou le résultat cherché; s'ils restent bas, la Chambre avisera, mais, ce qui importe d'abord, c'est d'établir en principe que l'agriculture doit être protégée comme les autres industries.

M. de Royer, en présence de la déclaration du ministre déclarant retirer son amendement.

La suite de la discussion est ajournée.

M. de la Forge demande à la Chambre de s'ajourner à mercredi, demain étant l'anniversaire de la Révolution de 1848 et le jour de l'inauguration de la statue de Ledru-Rollin, fondateur du suffrage universel.

M. Cunéo d'Ornano rappelle que, suivant

Ledru-Rollin, il n'y avait de constitution légitime que celle acceptée par le peuple directement. Si c'est cette doctrine qu'on veut célébrer, l'orateur ne s'y oppose pas. (Rires.) La Chambre s'ajourne à mercredi. La séance est levée.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU HAVRE ET LES PRIX DES TISSUS DE ROUBAIX. — Le 20 décembre dernier, la Chambre de commerce du Havre sollicitait l'intervention de M. le ministre des travaux publics auprès des Compagnies de l'Ouest et du Nord, à l'effet d'obtenir de celles-ci, pour le transport des tissus de Roubaix dans la direction du Havre, le prix de 0 fr. 06 cent. par tonne et par kilomètre appliqué à ces mêmes tissus dans la direction d'Anvers. Cette lettre insistait surtout sur le caractère doublement fâcheux du prix de 0 fr. 16 cent. par tonne et par kilomètre que subissait le Havre, étant donné son éloignement de Roubaix, et, vis-à-vis du port belge, son caractère de port français.

La Chambre de Dunkerque a pris une délibération sur le même sujet.

En suite de cette délibération, la chambre du Havre vint d'adresser à M. le ministre des travaux publics une seconde lettre, en date du 10 février, dont voici la fin :

« Nous nous sommes bornés, dans notre première lettre, à parler du Havre, bien que nous ayons eu un moment l'intention de parler de Dunkerque, en signalant la similitude d'intérêt qui nous unissent dans la circonstance. Si nous nous sommes abstenus, c'est en pensant que Dunkerque n'avait nul besoin d'avocats officiels pour réclamer l'application, tout indiquée, des bases kilométriques qui pouvaient être accordées au Havre, pour transports venant du Nord.

« Aussi est-ce avec un certain étonnement que nous trouvons, dans un journal, un rapport de la Chambre de commerce de Dunkerque, qui se prononce tout d'abord carrément contre notre demande, en citant en même temps, comme notre objectif, un taux kilométrique de 0 fr. 025 par tonne auquel nous avons jamais songé.

« Puis, après une discussion où Dunkerque témoigne d'un très vif désir de prospérer, auquel nous n'avons pas à contredire, le rapport de la Chambre de commerce conclut :

« 1° L'établissement, par la Compagnie du Nord, d'un tarif d'exportation par Dunkerque sur les bases du tarif en vigueur entre Roubaix et Anvers ;

« 2° A ce que toute base kilométrique admise pour un tarif d'exportation par le Havre soit simultanément appliquée au port de Dunkerque ;

« En ce qui concerne les tissus de Roubaix et des autres manufactures du Nord, nous constatons que cette demande est fort légitime et parfaitement d'accord avec celle que nous avons nous-mêmes formulée. Nous eussions désiré, pourtant, que la Chambre de commerce de Dunkerque comprit que c'était par simple discrétion que, dans nos démarches, nous n'avions parlé que du port du Havre, par cette raison que nous n'avions point qualité pour parler au nom du port de Dunkerque.

« Quoi qu'il en soit, les intérêts du port du Havre et de Dunkerque se confondent, dans la circonstance, en un même intérêt national, ils sont, non opposés, mais connexes, et nous ne pouvons qu'appuyer l'application simultanée, au port de Dunkerque, du tarif que nous avons eu l'honneur de solliciter de votre intervention, par notre lettre du 20 décembre 1884.

« Veuillez agréer, etc. »

Observations météorologiques. — Paris, 24 février. — La pression barométrique est de 762 à Cherbourg, 768 à Brest, Nancy, 774 à Lyon. — Les dépressions se succèdent sur les côtes des îles Britanniques. — Hausse de 5 mm à Brest, 3 à Biarritz, Perpignan, 1 à Nice. — Temps pluvieux ; vent des régions sud, ciel beau, pluies vers le littoral. — Température douce.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'ACCIDENT DE CROIX. — Un terrible accident est arrivé lundi après-midi, à quatre heures et demie, en face de l'école des filles, non loin de l'estaminet du Trocadero. Au moment où passait le car à vapeur venant de Lille, une petite fille de deux ans et demi, nommée Marie Delvoye, voulut traverser la voie pour rejoindre sa mère, qui se trouvait sur le trottoir opposé. Il était impossible à la petite de franchir le passage à temps la machine, aussi Marie Delvoye, atteinte par celle-ci, fut littéralement broyée. Le corps a été coupé en deux. On juge de la douleur de la pauvre mère, qui était témoin de cet affreux spectacle.

M. le commissaire Henry, qui était dans le car, a immédiatement procédé à l'enquête, et M. le docteur Butruille a constaté la mort. Les parents de cette infortunée petite victime habitent à Croix, cour du Pavillon-Chinois, et sont originaires d'Haastres (Pas-de-Calais).

Une statistique intéressante. — Voici la statistique des mariages pour 1884, classés par nationalité.

Entre Français et Françaises, 417; entre Belges et Belges, 137; entre Français et Belges, 91; entre Belges et Françaises, 120. Total, 765.

Nationalités diverses : entre Belges et Hollandaises, 27; Françaises et Hollandaises, 1; Belge et Allemande, 1; Française et Allemande, 1; Suisse et Française, 1; Allemande et Française, 1; Italien et Italienne, 1. Total, 8.

Les Quatre-Temps. — Demain commencent les Quatre-Temps, c'est-à-dire le samedi et le dimanche, institutés au commencement de chaque saison.

L'institution du jeûne des Quatre-Temps est fort ancienne; l'observance en était généralement respectée à Rome dès le cinquième siècle, et elle se propagea successivement dans les autres pays. Les quatrièmes n'ont pas toujours été les mêmes; Grégoire VII, sur la fin du onzième siècle, les a réglés de la manière suivante, qui est actuellement en usage.

Les Quatre-Temps d'hiver ont lieu après le troisième dimanche de l'Avent.

Ceux du printemps, après le premier dimanche de carême.

Ceux d'été, après le dimanche de la Pentecôte.

Ceux d'automne, après la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, qui arrive le 14 septembre.

Pendant ces jours de jeûne, on dit aussi des prières pour demander à Dieu qu'il remplisse de son esprit les chrétiens qui se disposent à exercer les fonctions ecclésiastiques; car c'est aux Quatre-Temps que se font les ordinations.

Les monnaies à la poste. — Un renseignement qui causera peut-être quelque étonnement à nombre de Roubaisiens. A partir d'aujourd'hui, les bureaux de poste ne recevront que les pièces étrangères suivantes :

« Pièces de quatre et huit francs de nationalité austro-hongroise, qui doivent être acceptées pour dix et vingt francs.

« Pièces d'argent de 5 francs, à l'effigie des nations faisant partie de l'Union monétaire (Belgique, Grèce, Italie, Suisse).

« Pièces de vingt francs et de cent francs à l'effigie des nations faisant partie de l'Union monétaire.

« Pièces de quatre et huit francs de nationalité austro-hongroise, qui doivent être acceptées pour dix et vingt francs.

« Pièces d'argent de 5 francs, à l'effigie des nations faisant partie de l'Union monétaire.

« Monnaies divisionnaires de 1 fr., 2 fr., 50 c., et 20 c., et portant le millésime de 1886 et des années suivantes.

« Les monnaies divisionnaires italiennes, dans lesquelles on se sert du millésime.

« Les monnaies divisionnaires d'argent belges, grecques et suisses, d'un millésime antérieur à 1881, n'étant pas en usage.

« Les monnaies de cuivre et de billon n'étant pas couramment en usage.

On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

Il est temps ! — Les industriels qui, à l'imitation du trop fameux docteur Taxil, faisaient de la réclame sur des imprimés imitant le papier de la Banque de France, vont être obligés de renoncer à ce mode de publicité. Le ministre des finances vient d'établir, en effet, un projet de loi tendant à punir les distributeurs de ces imprimés et à la distribution de tous imprimés ou formules imitant le billet de banque ou d'autres valeurs, fiduciaires. On sait, en effet, que des prospectus imitant les billets de la Banque de France sont fréquemment distribués au public et causent souvent de fâcheuses confusions. Il y a même eu des incidents à ce sujet devant les tribunaux correctionnels. C'est pour éviter le retour de ces incidents que le projet de loi, qui est actuellement en discussion, a été élaboré, et qui est en ce moment à l'étude.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

« L'enchère aura lieu, dans une huitaine de jours, par le ministère de M. El. Déchenaux, courtier.

« On nous annonce une vente publique de 134 balles morozes et ventes de Buenos-Ayres qui seront vendues au plus offrant, plus environ 300 balles de Buenos-Ayres, laine supérieure premier choix à fabriquer.

« Les marchandises divisionnaires de la Plata par le navire Catania.

Agresion nocturne. — Gustave Catoire, ouvrier de filature, demeurant à Tourcoing, au hameau du Grand-Plaisir, regagnait dimanche soir son domicile en compagnie d'un autre personnel. En passant devant la maison de M. Camille Leroux, près du pont de l'Union, il fut assailli par deux individus qui l'ont roué de coups et lui ont fait de graves blessures au-dessus du poil gauche. C'est à l'aide d'un couteau que l'un des auteurs de cette agression a frappé Catoire. Une enquête a été ouverte par M. le commissaire de l'arrondissement.

Chromone théâtrale. — Très belle salle, lundi, à l'Hippodrome il y avait bien longtemps qu'on n'avait vu de pareilles recettes. Le succès de cette affluence était le spectacle de M. de Miron. Le célèbre opéra de Massenet, l'Une des courses qui font le plus d'honneur au génie du maître, a été joué pendant toute la soirée, et a été joué à l'Opéra Comique. En dehors de cette soirée, il n'y a eu qu'à Lille, à Bruxelles et à Bruges; on monte en ce moment à Lyon. Grand succès d'interprétation. Les acteurs ont été très applaudis, et l'on peut dire de cette œuvre que l'interprétation et la mener à bonne fin sont deux, surtout pour une troupe de province.

Il y a eu le regret de constater que, lundi, le public a été déçu dans son attente.

Il se serait entendu mieux et on lui a servi une représentation très médiocre.

Aussi l'impression générale a été, dès les premiers actes, défavorable à la troupe de M. Diez.

Katzenberg, qui a été très applaudi, a été très applaudi. Sa première chanteuse, Mme d'Alexandri, dont l'organe, quoique un peu mince, est frais et flexible, le ténor, M. Gouzet, et la basse, M. Dollen, ont conquis les sympathies du public.

Tout le reste, sans être franchement mauvais, forme un ensemble mesquin et inférieur même à la troupe de Dunkerque.

Le succès de l'orchestre n'est vraiment audacieux de jouer Mozart avec sept ou huit musiciens, et Massenet entrerait dans une belle fureur s'il savait que l'on est accablé sur une musique comme celle de l'opéra.

Il est à regretter que nombre de musiciens de M. Diez-Katzenberg, s'étant trop bien divertis pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.

Le public roubaissien, n'ayant pas à entrer dans les considérations de l'opéra, a été très applaudi pendant ces deux jours, ont dû être laissés à Bruges, au grand étonnement de leur directeur.